

« J'ai fait ce que j'ai cru devoir »

François Mitterrand a répondu, mardi 10 mai, aux questions des présentateurs des journaux du soir sur France 2 et TF1, Paul Amar et Patrick Poivre d'Arvor. Pendant une heure, le président de la République a été interrogé sur les sujets d'actualité internationale - l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Bosnie, le Rwanda, ainsi que l'Italie (lire en pages 3 et 4) - et nationale : le débat sur les essais nucléaires, Bernard Tapie, le Parti socialiste, le quinquennat, la proposition d'un référendum sur le chômage, notamment.

■ **BILAN.** M. Mitterrand s'est surtout employé à esquisser, en réponse aux questions de ses interlocuteurs, le bilan de son action à la tête de l'Etat, alors que le terme constitutionnel de son mandat sera échu dans un peu plus d'un an.

■ **AFRIQUE DU SUD.** - « Les événements de Pretoria, c'est-à-dire d'Afrique du Sud, sont parmi les plus importants, les plus symboliques de toute l'histoire des rapports de colonisation et de décolonisation. C'est l'abandon par tout un groupe d'hommes et de femmes, qui s'étaient habitués à raisonner autrement, de toute idée de racisme et, en tout cas, de toute mise en application d'un système raciste. L'apartheid était abominable, et il a fallu le courage et l'intelligence de beaucoup de responsables mais surtout de deux d'entre eux, le leader africain, noir, Nelson Mandela, et Frederick De Klerk, blanc, pour réussir une chose pratiquement insoupçonnable. Je suis très heureux de penser que c'est dans cette maison, à l'Elysée que, pour la première fois, Mandela et De Klerk se sont rencontrés à déjeuner. (...) »

[Frederik De Klerk et Nelson Mandela avaient été invités à déjeuner au palais de l'Elysée le 3 février 1992 par François Mitterrand. Le chef de l'Etat sud-africain et le président du Congrès national africain (ANC) étaient à Paris pour recevoir le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, au siège de l'UNESCO. Ils venaient tous deux de Suisse, où ils avaient participé au Symposium international de Davos. Le président Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, et le président sénégalais Abdou Diouf étaient également invités à ce déjeuner.]

■ **ALGÉRIE.** - « Je pense que tous les Français qui vivent en Algérie ont été informés que nous désirions, le gouvernement et moi-même, que, pour sauver leur vie, ils rentrent en France. (...) [Interrogé sur l'hypothèse de l'instauration d'une république islamiste en Algérie, M. Mitterrand répond :] Le peuple algérien fera ce qu'il entendra faire. On ne peut pas être

démocrate, ici, et contester à un peuple, là-bas, le soin de décider lui-même de son destin. Bien entendu, on peut souhaiter qu'il soit davantage éclairé, que la crise économique qui frappe ce peuple algérien, comme beaucoup d'autres, ne vienne pas déformer son jugement, qu'il n'y ait pas seulement une sorte de réaction de refus à l'égard de ceux qui gouvernent pour donner leurs suffrages à d'autres qui promettent un type de société qui, à mes yeux en tout cas, n'est pas une société de progrès. »

■ **BOSNIE.** - « On peut employer les mots que l'on voudra [à propos des onze bénévoles de Première Urgence retenus par les Serbes]. Ils sont prisonniers et ils ont valeur d'otages, c'est-à-dire qu'ils peuvent servir pour ceux qui les détiennent de monnaie d'échange, contre telle ou telle concession politique, de monnaie d'échange contre telle ou telle concession militaire. »

» Taper du poing sur la table, cela veut dire, ce qui est difficile, dans un pays peu connu, qui dispose de beaucoup de défenses naturelles, de reliefs, découvrir ces otages ou ces prisonniers - ils sont l'un et l'autre - et les délivrer ? Si cela devait être envisagé, je ne vous dirai pas qu'on va le faire, mais je pense que ce ne serait pas la bonne méthode, on prendrait des risques énormes pour leur vie et je pense que la négociation reste possible (...).

» La France est au premier rang des soldats des Nations unies, et de loin. Nous avons là-bas près de dix mille hommes. Alors, si vraiment ils ne veulent pas [parvenir à la solution négociée que propose la France], nous devons pouvoir leur dire : « Eh bien, nous n'accepterons pas de risquer la vie de nos soldats pour rien. » [Interrogé sur le risque d'un découpage ethnique de l'ex-Yougoslavie, M. Mitterrand déclare :] On peut le craindre (...). Ce qu'on appelle le découpage ethnique, en l'occurrence, serait tout à fait désastreux, on ne peut pas reconnaître un principe de ce genre, mais la réalité locale fait que l'on doit tenir compte que les villes et les campagnes ne sont pas habitées par les mêmes groupes d'hommes. (...) Donc, il faut bien que les négociateurs découpent sur le terrain des régions dans lesquelles soit les Bosniaques musulmans, soit les Bosniaques serbes, soit les Bosniaques croates, disposent d'une majorité. C'est ce qu'ont fait les négociateurs, et ils ont bien fait, mais ils n'y sont pas arrivés parce qu'il faut le consentement des intéressés et, jusqu'ici, nous n'y sommes pas parvenus. »

■ **RWANDA.** - « On parle de deux cent mille morts (...). Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même lorsque c'est l'horreur qui nous prend au visage. Nous n'avons pas le moyen de le faire et nos soldats ne peuvent pas être les arbitres internationaux des passions qui, aujourd'hui, bouleversent, déchirent tant et tant de pays. Alors, nous restons à la disposition des Nations unies. Les Nations unies, qui s'étaient emparées de ce problème, devant la violence des combats, l'assassinat des deux présidents du Rwanda et du Burundi et les avancées du mouvement d'opposition, appuyé par un pays voisin, l'Ouganda - tout cela à cause des affinités ethniques -, les Nations unies se sont retirées. Eh bien, nous n'avons pas à nous y substituer, ce n'est pas notre rôle. »

■ **ESSAIS NUCLÉAIRES.** - « J'ai annoncé ma décision : celle d'interrompre les essais nucléaires. (...) C'est une décision. C'est la mienne, puisque cela relève de ma fonction. Donc, tout le temps que je serai là, cette décision sera appliquée, sauf si elle devait être modifiée parce qu'un de nos partenaires aurait lui-même, manquant à sa parole, engagé des expériences nucléaires et parce que nous ne

» [Il est demandé à M. Mitterrand s'il pense, comme l'a dit Alain Juppé, que cette question est « un point de désaccord majeur » entre lui et le gouvernement :] C'est un point de désaccord majeur. J'ai informé le premier ministre, le ministre de la défense, le ministre des affaires étrangères de ma décision. »

■ **RÉFÉRENDUM SUR L'USAGE DE LA FORCE NUCLÉAIRE.** - « La décision de l'usage de la bombe atomique appartient au président de la République. D'abord, l'arme atomique est faite pour qu'il n'y ait pas la guerre - c'est une arme dissuasive -, et non pas pour la gagner. Si l'on dispose d'une force réelle, comme c'est le cas de la France, on inspire tant de craintes en raison de la capacité de destruction de la bombe atomique qu'on ne nous fera pas la guerre. C'est la doctrine. Elle doit être absolument préservée. Mais, une fois que l'on a dit cela, il faut être logique avec soi-même : on ne doit pas, pour autant surarmement, fabriquer des armes atomiques quand on n'en a pas besoin et faire que tous les autres pays se lancent dans une surenchère. Le monde finirait par sauter ! Cela veut dire que sur une question aussi grave, si le Parlement où le gouvernement se trouvaient en conflit avec moi, oui, je demanderais au peuple de trancher. »

■ **UNION EUROPÉENNE.** - « J'ai voulu un référendum. Je savais qu'un certain nombre de milieux intellectuels, d'affaires, d'industriels, et d'autres encore, de la bourgeoisie informée, étaient pour l'Europe, et si tout le monde croyait que, finalement, il y avait 80 % de Français qui étaient pour l'Europe, dans la réalité, des intérêts gênés par la crise économique attribuaient cette responsabilité à l'Europe. Il fallait donc que chacun donnât son avis. Je savais que ce serait difficile : j'avais pronostiqué qu'il y aurait 52 % pour, il y en a eu 51 %.

» Je sais [que le traité de Maastricht] fait peur, parce qu'il y a des propagandes très fortes contre et il y a des propagandes assez faibles pour. [L'Europe] a mauvaise presse sur beaucoup de choses, parce que dès qu'il y a un accroissement du chômage, dès qu'il y a des ennuis pour une catégorie sociale ou professionnelle, on pense que l'Europe en est responsable, même quand ce n'est pas vrai. Il faut que les européens s'expriment davantage, qu'ils aient davantage foi dans la cause qu'ils servent. »

■ **BERNARD TAPIE.** - « La différence que j'établis [entre Silvio Berlusconi et Bernard Tapie], c'est que l'un est de droite et s'allie avec les néofascistes et que l'autre

est de gauche et s'allie avec les partis de gauche, en France, qui sont démocratiques. La différence est quand même assez considérable. (...) [Quant aux élections européennes du 12 juin prochain], je suis européen et je suis socialiste. Il y a des socialistes qui ne sont pas européens, il y a des européens qui ne sont pas socialistes. La ligne de conduite est très simple à tracer. (...) En l'occurrence, je voterai pour une liste européenne qui sera socialiste, ou pour une liste socialiste qui sera européenne. »

» Je ne me joins pas aux meutes. Je me souviens avoir dit - je me répète, c'est lassant ! - que Bernard Tapie a été un très efficace patron d'une équipe sportive, qui a gagné la Coupe d'Europe - ce n'est pas si mal pour le football - et qu'il a été un bon ministre de la ville, enfin essentiellement de la banlieue. Toutes les affaires judiciaires dont on parlait à l'époque, je ne les connais pas. [Nous n'avons] pas du tout le même genre, ni le même tempérament. C'est tout ce que je veux dire, mais je ne vois pas pourquoi vous vous attardez sur le cas Bernard Tapie, sinon qu'évidemment, c'est un homme qui a un dynamisme rare ; mais, surtout, je remarque qu'il a choisi le camp qu'on pourrait appeler le camp du progrès. »

■ **MICHEL ROCARD.** - « [Nous appartenions] à la même formation politique lorsque j'étais mêlé au combat politique direct. Il est entré au Parti socialiste, après l'avoir combattu, alors que j'en étais le responsable, et c'est moi qui ai, en somme, facilité et autorisé l'adhésion de Michel Rocard au Parti socialiste. J'ai d'ailleurs veillé à ce que tous ceux qui se reconnaissent dans le socialisme démocratique puissent adhérer à ce parti. C'est pourquoi cela a été un parti de grand rassemblement, Michel Rocard y compris, qui a apporté quelque chose de plus. (...) »

[Soucieux de rassembler toute la gauche non communiste, en dépit des réticences de plusieurs courants du PS de l'époque, François Mitterrand avait effectivement donné son feu vert, lors des Assises du socialisme d'octobre 1974 (et, officiellement, le 23 décembre 1974), à l'adhésion de Michel Rocard au Parti socialiste. S'en tenir à ce rappel serait oublier, cependant, que M. Rocard avait été, dès 1949, adhérent de la Fédération nationale des étudiants socialistes (la branche étudiante de la SFIO), avant d'en devenir le très actif secrétaire national en 1953, puis de rompre avec ce parti en raison de son désaccord avec la politique algérienne de son secrétaire général, Guy Mollet. Il avait donc appartenu au Parti socialiste bien avant que M. Mitterrand ne songe qu'il y adhérerait lui-même un jour de 1971 et ne reconstruisse le PS à partir du congrès d'Épinay.]

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.** - « Je n'ai pas encore réfléchi, mais, en tout cas, au deuxième tour, je pense que mon

devoir sera de dire mon sentiment. (...) L'homme qui pourrait me succéder, c'est encore en question. C'est en question au sein du RPR, c'est en question un peu partout, mais surtout entre les forces conservatrices. On ne sait pas très bien ce que cela peut donner. Les forces de gauche partent avec un handicap, sans aucun doute, mais elles peuvent le rattraper et, donc, gagner. [A cause des divisions de la droite ? demande-t-on au président, qui répond :] En particulier. »

■ **QUINQUENNAT.** - « M. Giscard d'Estaing est pour le quinquennat. Il a succédé à M. Pompidou. M. Pompidou avait fait adopter la réforme devant le Parlement, il suffisait de soumettre un référendum aux Français. M. Giscard d'Estaing ne l'a pas fait. (...) Moi, je n'étais pas partisan du quinquennat. J'avais substitué, deux ans avant l'élection présidentielle de 1981, un système qui me paraissait meilleur, mais qu'il m'est aujourd'hui très difficile de défendre... (...) J'avais dit : sept ans, non renouvelable. Je suis un peu embarrassé aujourd'hui, mais si mon successeur veut bien le faire, je crois qu'il aura raison. »

» (...) J'ai écrit, je le maintiens, que si une nette majorité dans les deux Assemblées, en même temps qu'une majorité des formations politiques - il ne faut pas que ce soit simplement un parti politique majoritaire -, s'entendent sur le quinquennat, pour passer de sept ans à cinq ans, je ne m'y opposerai pas. Personnellement, je ne pense pas que ce soit tout à fait ce qu'il faille faire. (...) J'agis selon le désir de la majorité parlementaire et d'un ensemble de groupes parlementaires suffisamment représentatifs de la France, à droite et à gauche. »

■ **INITIATIVES.** - « Je peux en prendre plusieurs ! »

■ **RÉFÉRENDUM SUR LE CHÔMAGE.** - « Je crois que la question est posée de façon trop vague. Je tiens compte de ce que dit Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale ; c'est un homme qui compte dans la vie politique française ; il a beaucoup de jugement (...). M. Séguin (...) a lui-même précisé (...) qu'un référendum ne pourrait pas avoir lieu avant une nouvelle réforme de la Constitution, car [aux termes de celle-ci], le référendum ne peut porter que sur l'organisation des pouvoirs publics ou la ratification de certains traités. (...) Cette réforme peut être accomplie si on le désire, mais il faudrait proposer quelque chose de concret. »

Si l'on me disait : je propose un référendum pour savoir si les Français désirent que les partenaires sociaux, employeurs et employés discutent, ouvrent une négociation sur le contrat social

COMMENTAIRE

Et les Bosniaques tout court ?

EST-IL possible d'être Bosniaque sans adjectif ? Non, si l'on en croit François Mitterrand. Le président de la République a expliqué aux Français - tout court et sans adjectif - qu'il fallait bien que « les négociateurs découpent sur le terrain des régions dans lesquelles soit les Bosniaques musulmans, soit les Bosniaques serbes, soit les Bosniaques croates, disposent d'une majorité ». On aurait tort de prendre cette affirmation pour le simple constat d'une réalité objective. Au contraire, elle dit une politique, un choix et un renoncement.

Pour M. Mitterrand, l'identité bosniaque n'existerait pas. Elle se « découpe », se partage et se décline en fonction de l'ethnie ou de la religion, des ancêtres et des croyances. On ne saurait être que Bosniaque serbe, ou Bosniaque croate, ou Bosniaque musulman. Or c'est au détour de telles affirmations en forme d'évidence que s'exprime, au-delà des frontières de l'ex-Yougoslavie, la victoire des purificateurs ethniques : les tenants de la Realpolitik condamnent certes leurs méthodes, mais ils ont fini par admettre leurs présupposés de départ. Puisqu'il n'en a rien dit, épousant plutôt la thèse inverse, il faut croire que, pour M. Mitterrand, le pluriethnisme est ici une fiction, une espérance vaine, même si, dans une incise, il a concédé que « le découpage ethnique serait désastreux » et qu'« on ne peut pas reconnaître un principe de ce genre ». Mais il a paru convaincu que l'idée que des êtres de cultures, d'origines et de croyances différentes puissent vivre ensemble, dans la tolérance et le mélange, celle-là même qui fonde les Républiques citoyennes, serait là-bas, dans ces Balkans supposés barbares, une vue de l'esprit. Et il a semblé s'y résigner.

Or il se trouve, là-bas justement, des hommes et des femmes pour penser le contraire au nom d'idéaux d'universalité que nous avons fait nôtres, sous la devise républicaine. En écoutant la proposé présidentiel, on ne pouvait

est ailleurs, que le froid, le manque d'eau ou d'alimentation, les tirs des snipers, ne sont « pas vraiment un problème » : « Ce qui l'est, c'est le danger qu'il ne reste au monde qu'une seule Jérusalem », que Sarajevo ne soit plus cette « seconde Jérusalem, car en ces deux villes seulement coexistent, dans un espace aussi restreint, des sanctuaires appartenant aux quatre grandes religions monothéistes ».

« Une culture à quatre voix »

L'être bosniaque, ajoutait-il, c'est « une culture à quatre voix dans laquelle l'existence de l'autre est la confirmation de la mienne et vice versa » : « Je peux m'accommoder des coupures d'eau et d'électricité, de la faim et du froid, mais comment pourrais-je supporter de rester seul dans ma ville ? Comment puis-je croire que le monde forme un tout s'il n'existe plus qu'une seule cité pour le confirmer, Jérusalem ? Comment continuer à vivre si cette Jérusalem et moi-même sommes enfermés dans notre unicité, notre monologie ? Comment formuler cette question douloureuse assez clairement pour mes amis français ? »

Il est permis de ne voir dans ce propos que le doux rêve d'un intellectuel utopiste. Mais il est aussi permis d'y entendre l'écho véritable de la guerre qui ravage l'ex-Yougoslavie : celui des valeurs et de principes qui y sont en jeu. M. Mitterrand préfère s'accommoder du chacun pour soi, se résigner au grand partage dans un résumé simplificateur de la géopolitique locale où les campagnes seraient serbes ou croates et les villes musulmanes. Or c'est un Serbe, qui plus est ancien maire de Belgrade de 1982 à 1986, Bogdan Bogdanovic, un opposant résolu au régime de Milosevic, qui lui a répondu par avance (2), dénonçant « l'urbicide ritualisé », ce « rite du massacre des villes », « rituel de mort » où s'exprime le refus des métissages et des brassages cos-

Essais et doctrine nucléaires

Le rappel du primat du chef de l'Etat

Entre la banalisation de l'arme nucléaire, qui menace toujours d'être une « dérive » constante de la doctrine de dissuasion, et sa sacralisation, qui relève davantage d'une certaine idée de « l'héritage » gaulliste en la matière, M. Mitterrand a fait son choix. Qu'il s'agisse de la préparation de l'arme, par ses essais, ou de son emploi potentiel, au niveau de la définition des conditions mêmes de son usage militaire, le chef de l'Etat a tranché contre la banalisation et en faveur de la sacralisation, entendue classiquement comme une « sanctuarisation » du seul territoire national.

« Désaccord majeur »

Il apparaît, chez le président de la République, une quasi-

d'une semaine, le rôle central du chef de l'Etat, tant pour ce qui est de la mise au point de l'arme nucléaire que pour ce qui conditionne son éventuel manquement à des fins diplomatiques et militaires. En ce sens, il donne des leçons à certains gaullistes qui lui opposent la rigidité de ses thèses et qui auraient tendance à oublier que la tradition, voire l'esprit de la V^e République - plus que la Constitution prise au pied de la lettre - donnent au président un primat en la matière. Depuis 1960, année de la première explosion nucléaire française, c'est le chef de l'Etat qui autorise chaque expérience et c'est encore lui qui, après s'être entouré en conseil de défense de l'avis des responsables politiques et militaires, indique le cap.

essais et avec une partie du Parlement sur l'évolution de la doctrine.

Comme il l'avait déjà dit la semaine dernière en fustigeant une « hérésie majeure », le chef de l'Etat s'est déclaré prêt à en appeler au peuple, dans l'hypothèse où le Parlement viendrait - pour justifier une reprise des essais nucléaires par le biais d'un rétablissement des crédits - à amender la doctrine officielle de la dissuasion. Il s'agit du débat, au travers de la programmation militaire dont la discussion débutera à l'Assemblée nationale le 24 mai, sur la détention possible par la France d'armes nucléaires « chirurgicales », conçues pour être utilisables sur le champ de bataille comme une vulgaire artillerie. Un tel débat vient d'agiter les milieux politiques et militaires. A

François Mitterrand a répondu, mardi 10 mai, aux questions des présentateurs des journaux du soir sur France 2 et TF1, Paul Amar et Patrick Poivre d'Arvor. Pendant une heure, le président de la République a été interrogé sur les sujets d'actualité internationale - l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Bosnie, le Rwanda, ainsi que l'Italie (lire en pages 3 et 4) - et nationale : le débat sur les essais nucléaires, Bernard Tapie, le Parti socialiste, le quinquennat, la proposition d'un référendum sur le chômage, notamment.

■ **BILAN.** M. Mitterrand s'est surtout employé à esquisser, en réponse aux questions de ses interlocuteurs, le bilan de son action à la tête de l'Etat, alors que le terme constitutionnel de son mandat sera échu dans un peu plus d'un an.

■ **AFRIQUE DU SUD.** - « Les événements de Pretoria, c'est-à-dire d'Afrique du Sud, sont parmi les plus importants, les plus symboliques de toute l'histoire des rapports de colonisation et de décolonisation. C'est l'abandon par tout un groupe d'hommes et de femmes, qui s'étaient habitués à raisonner autrement, de toute idée de racisme et, en tout cas, de toute mise en application d'un système raciste. L'apartheid était abominable, et il a fallu le courage et l'intelligence de beaucoup de responsables mais surtout de deux d'entre eux, le leader africain, noir, Nelson Mandela, et Frederick De Klerk, blanc, pour réussir une chose pratiquement insoupçonnable. Je suis très heureux de penser que c'est dans cette maison, à l'Elysée que, pour la première fois, Mandela et De Klerk se sont rencontrés à déjeuner. (...) »

[Frederik De Klerk et Nelson Mandela avaient été invités à déjeuner au palais de l'Elysée le 3 février 1992 par François Mitterrand. Le chef de l'Etat sud-africain et le président du Congrès national africain (ANC) étaient à Paris pour recevoir le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, au siège de l'UNESCO. Ils venaient tous deux de Suisse, où ils avaient participé au Symposium international de Davos. Le président Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, et le président sénégalais Abdou Diouf étaient également invités à ce déjeuner.]

■ **ALGÉRIE.** - « Je pense que tous les Français qui vivent en Algérie ont été informés que nous désirions, le gouvernement et moi-même, que, pour sauver leur vie, ils rentrent en France. (...) [Interrogé sur l'hypothèse de l'instauration d'une république islamiste en Algérie, M. Mitterrand répond :] Le peuple algérien fera ce qu'il entendra faire. On ne peut pas être

démocrate, ici, et contester à un peuple, là-bas, le soin de décider lui-même de son destin. Bien entendu, on peut souhaiter qu'il soit davantage éclairé, que la crise économique qui frappe ce peuple algérien, comme beaucoup d'autres, ne vienne pas déformer son jugement, qu'il n'y ait pas seulement une sorte de réaction de refus à l'égard de ceux qui gouvernent pour donner leurs suffrages à d'autres qui promettent un type de société qui, à mes yeux en tout cas, n'est pas une société de progrès. »

■ **BOSNIE.** - « On peut employer les mots que l'on voudra [à propos des onze bénévoles de Première Urgence retenus par les Serbes]. Ils sont prisonniers et ils ont valeur d'otages, c'est-à-dire qu'ils peuvent servir pour ceux qui les détiennent de monnaie d'échange, contre telle ou telle concession politique, de monnaie d'échange contre telle ou telle concession militaire. »

» Taper du poing sur la table, cela veut dire, ce qui est difficile, dans un pays peu connu, qui dispose de beaucoup de défenses naturelles, de reliefs, découvrir ces otages ou ces prisonniers - ils sont l'un et l'autre - et les délivrer ? Si cela devait être envisagé, je ne vous dirai pas qu'on va le faire, mais je pense que ce ne serait pas la bonne méthode, on prendrait des risques énormes pour leur vie et je pense que la négociation reste possible (...).

» La France est au premier rang des soldats des Nations unies, et de loin. Nous avons là-bas près de dix mille hommes. Alors, si vraiment ils ne veulent pas [parvenir à la solution négociée que propose la France], nous devons pouvoir leur dire : « Eh bien, nous n'accepterons pas de risquer la vie de nos soldats pour rien. » [Interrogé sur le risque d'un découpage ethnique de l'ex-Yougoslavie, M. Mitterrand déclare :] On peut le craindre (...). Ce qu'on appelle le découpage ethnique, en l'occurrence, serait tout à fait désastreux, on ne peut pas reconnaître un principe de ce genre, mais la réalité locale fait que l'on doit tenir compte que les villes et les campagnes ne sont pas habitées par les mêmes groupes d'hommes. (...) Donc, il faut bien que les négociateurs découpent sur le terrain des régions dans lesquelles soit les Bosniaques musulmans, soit les Bosniaques serbes, soit les Bosniaques croates, disposent d'une majorité. C'est ce qu'ont fait les négociateurs, et ils ont bien fait, mais ils n'y sont pas arrivés parce qu'il faut le consentement des intéressés et, jusqu'ici, nous n'y sommes pas parvenus. »

■ **RWANDA.** - « On parle de deux cent mille morts (...). Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même lorsque c'est l'horreur qui nous prend au visage. Nous n'avons pas le moyen de le faire et nos soldats ne peuvent pas être les arbitres internationaux des passions qui, aujourd'hui, bouleversent, déchirent tant et tant de pays. Alors, nous restons à la disposition des Nations unies. Les Nations unies, qui s'étaient emparées de ce problème, devant la violence des combats, l'assassinat des deux présidents du Rwanda et du Burundi et les avancées du mouvement d'opposition, appuyé par un pays voisin, l'Ouganda - tout cela à cause des affinités ethniques -, les Nations unies se sont retirées. Eh bien, nous n'avons pas à nous y substituer, ce n'est pas notre rôle. »

■ **ESSAIS NUCLÉAIRES.** - « J'ai annoncé ma décision : celle d'interrompre les essais nucléaires. (...) C'est une décision. C'est la mienne, puisque cela relève de ma fonction. Donc, tout le temps que je serai là, cette décision sera appliquée, sauf si elle devait être modifiée parce qu'un de nos partenaires aurait lui-même, manquant à sa parole, engagé des expériences nucléaires et parce que nous ne voudrions pas, naturellement, que notre appareil de défense dissuasive fût, en quelque sorte, amoindri par rapport aux autres ; mais, en revanche, j'ai ajouté (...) et ceci était une prévision : « Si vous voulez m'en croire - je m'adressais à je ne sais qui... à mes successeurs (...) -, vous ne le ferez pas non plus, car il s'agira de tant de questions politiques, diplomatiques. (...) »

» [Il est demandé à M. Mitterrand s'il pense, comme l'a dit Alain Juppé, que cette question est « un point de désaccord majeur » entre lui et le gouvernement :] C'est un point de désaccord majeur. J'ai informé le premier ministre, le ministre de la défense, le ministre des affaires étrangères de ma décision. »

■ **RÉFÉRENDUM SUR L'USAGE DE LA FORCE NUCLÉAIRE.** - « La décision de l'usage de la bombe atomique appartient au président de la République. D'abord, l'arme atomique est faite pour qu'il n'y ait pas la guerre - c'est une arme dissuasive -, et non pas pour la gagner. Si l'on dispose d'une force réelle, comme c'est le cas de la France, on inspire tant de craintes en raison de la capacité de destruction de la bombe atomique qu'on ne nous fera pas la guerre. C'est la doctrine. Elle doit être absolument préservée. Mais, une fois que l'on a dit cela, il faut être logique avec soi-même : on ne doit pas, pour autrui surarmé, fabriquer des armes atomiques quand on n'en a pas besoin et faire que tous les autres pays se lancent dans une surenchère. Le monde finirait par sauter ! Cela veut dire que sur une question aussi grave, si le Parlement où le gouvernement se trouvait en conflit avec moi, oui, je demanderais au peuple de trancher. »

■ **UNION EUROPÉENNE.** - « J'ai voulu un référendum. Je savais qu'un certain nombre de milieux intellectuels, d'affaires, d'industriels, et d'autres encore, de la bourgeoisie informée, étaient pour l'Europe, et si tout le monde croyait que, finalement, il y avait 80 % de Français qui étaient pour l'Europe, dans la réalité, des intérêts gênés par la crise économique attribuaient cette responsabilité à l'Europe. Il fallait donc que chacun donnât son avis. Je savais que ce serait difficile : j'avais pronostiqué qu'il y aurait 52 % pour, il y en a eu 51 %. »

» Je sais [que le traité de Maastricht] fait peur, parce qu'il y a des propagandes très fortes contre et il y a des propagandes assez faibles pour. [L'Europe] a mauvaise presse sur beaucoup de choses, parce que dès qu'il y a un accroissement du chômage, dès qu'il y a des ennuis pour une catégorie sociale ou professionnelle, on pense que l'Europe en est responsable, même quand ce n'est pas vrai. Il faut que les européens s'expriment davantage, qu'ils aient davantage foi dans la cause qu'ils servent. »

■ **BERNARD TAPIE.** - « La différence que j'établis [entre Silvio Berlusconi et Bernard Tapie], c'est que l'un est de droite et s'allie avec les néofascistes et que l'autre

est de gauche et s'allie avec les partis de gauche, en France, qui sont démocratiques. La différence est quand même assez considérable. (...) [Quant aux élections européennes du 12 juin prochain], je suis européen et je suis socialiste. Il y a des socialistes qui ne sont pas européens, il y a des européens qui ne sont pas socialistes. La ligne de conduite est très simple à tracer. (...) En l'occurrence, je voterai pour une liste européenne qui sera socialiste, ou pour une liste socialiste qui sera européenne. »

» Je ne me joins pas aux meutes. Je me souviens avoir dit - je me répète, c'est lassant ! - que Bernard Tapie a été un très efficace patron d'une équipe sportive, qui a gagné la Coupe d'Europe - ce n'est pas si mal pour le football - et qu'il a été un bon ministre de la ville, enfin essentiellement de la banlieue. Toutes les affaires judiciaires dont on parlait à l'époque, je ne les connais pas. [Nous n'avons] pas du tout le même genre, ni le même tempérament. C'est tout ce que je veux dire, mais je ne vois pas pourquoi vous vous attardez sur le cas Bernard Tapie, sinon qu'évidemment, c'est un homme qui a un dynamisme rare ; mais, surtout, je remarque qu'il a choisi le camp qu'on pourrait appeler le camp du progrès. »

■ **MICHEL ROCARD.** - « [Nous appartenions] à la même formation politique lorsque j'étais mêlé au combat politique direct. Il est entré au Parti socialiste, après l'avoir combattu, alors que j'en étais le responsable, et c'est moi qui ai, en somme, facilité et autorisé l'adhésion de Michel Rocard au Parti socialiste. J'ai d'ailleurs veillé à ce que tous ceux qui se reconnaissent dans le socialisme démocratique puissent adhérer à ce parti. C'est pourquoi cela a été un parti de grand rassemblement, Michel Rocard y compris, qui a apporté quelque chose de plus. (...) »

[Soucieux de rassembler toute la gauche non communiste, en dépit des réticences de plusieurs courants du PS de l'époque, François Mitterrand avait effectivement donné son feu vert, lors des Assises du socialisme d'octobre 1974 (et, officiellement, le 23 décembre 1974), à l'adhésion de Michel Rocard au Parti socialiste. S'en tenir à ce rappel serait oublier, cependant, que M. Rocard avait été, dès 1949, adhérent de la Fédération nationale des étudiants socialistes (la branche étudiante de la SFIO), avant d'en devenir le très actif secrétaire national en 1953, puis de rompre avec ce parti en raison de son désaccord avec la politique algérienne de son secrétaire général, Guy Mollet. Il avait donc appartenu au Parti socialiste bien avant que M. Mitterrand ne songe qu'il y adhérerait lui-même un jour de 1971 et ne reconstruisit le PS à partir du congrès d'Epinay.]

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.** - « Je n'ai pas encore réfléchi, mais, en tout cas au deuxième tour, je pense que mon

devoir sera de dire mon sentiment. (...) L'homme qui pourrait me succéder, c'est encore en question. C'est en question au sein du RPR, c'est en question un peu partout, mais surtout entre les forces conservatrices. On ne sait pas très bien ce que cela peut donner. Les forces de gauche partent avec un handicap, sans aucun doute, mais elles peuvent le rattraper et, donc, gagner. [A cause des divisions de la droite ? demande-t-on au président, qui répond :] En particulier. »

■ **QUINQUENNAT.** - « M. Giscard d'Estaing est pour le quinquennat. Il a succédé à M. Pompidou. M. Pompidou avait fait adopter la réforme devant le Parlement, il suffisait de soumettre un référendum aux Français. M. Giscard d'Estaing ne l'a pas fait. (...) Moi, je n'étais pas partisan du quinquennat. J'avais substitué, deux ans avant l'élection présidentielle de 1981, un système qui me paraissait meilleur, mais qu'il m'est aujourd'hui très difficile de défendre... (...) J'avais dit : sept ans, non renouvelable. Je suis un peu embarrassé aujourd'hui, mais si mon successeur veut bien le faire, je crois qu'il aura raison. »

» (...) J'ai écrit, je le maintiens, que si une nette majorité dans les deux Assemblées, en même temps qu'une majorité des formations politiques - il ne faut pas que ce soit simplement un parti politique majoritaire -, s'entendent sur le quinquennat, pour passer de sept ans à cinq ans, je ne m'y opposerai pas. Personnellement, je ne pense pas que ce soit tout à fait ce qu'il faille faire. (...) J'agirai selon le désir de la majorité parlementaire et d'un ensemble de groupes parlementaires suffisamment représentatifs de la France, à droite et à gauche. »

■ **INITIATIVES.** - « Je peux en prendre plusieurs ! »

■ **RÉFÉRENDUM SUR LE CHOMAGE.** - « Je crois que la question est posée de façon trop vague. Je tiens compte de ce que dit Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale ; c'est un homme qui compte dans la vie politique française ; il a beaucoup de jugement (...). M. Séguin (...) a lui-même précisé (...) qu'un référendum ne pourrait pas avoir lieu avant une nouvelle réforme de la Constitution, car [aux termes de celle-ci], le référendum ne peut porter que sur l'organisation des pouvoirs publics ou la ratification de certains traités. (...) Cette réforme peut être accomplie si on le désire, mais il faudrait proposer quelque chose de concret. »

Si l'on me disait : je propose un référendum pour savoir si les Français désirent que les partenaires sociaux, employeurs et employés discutent, ouvrent une négociation sur le contrat social

COMMENTAIRE

Et les Bosniaques tout court ?

EST-IL possible d'être Bosniaque sans adjectif ? Non, si l'on en croit François Mitterrand. Le président de la République a expliqué aux Français - tout court et sans adjectif - qu'il fallait bien que « les négociateurs découpent sur le terrain des régions dans lesquelles soit les Bosniaques musulmans, soit les Bosniaques serbes, soit les Bosniaques croates, disposent d'une majorité ». On aurait tort de prendre cette affirmation pour le simple constat d'une réalité objective. Au contraire, elle dit une politique, un choix et un renoncement.

Pour M. Mitterrand, l'identité bosniaque n'existerait pas. Elle se « découpe », se partage et se décline en fonction de l'ethnie ou de la religion, des ancêtres et des croyances. On ne saurait être que Bosniaque serbe, ou Bosniaque croate, ou Bosniaque musulman. Or c'est au détour de telles affirmations en forme d'évidence que s'exprime, au-delà des frontières de l'ex-Yougoslavie, la victoire des purificateurs ethniques : les tenants de la Realpolitik condamnent certes leurs méthodes, mais ils ont fini par admettre leurs présupposés de départ. Puisqu'il n'en a rien dit, épousant plutôt la thèse inverse, il faut croire que, pour M. Mitterrand, le pluriethnisme est ici une fiction, une espérance vaine, même si, dans une incise, il a concédé que « le découpage ethnique serait désastreux » et qu'« on ne peut pas reconnaître un principe de ce genre ». Mais il a paru convaincu que l'idée que des êtres de cultures, d'origines et de croyances différentes puissent vivre ensemble, dans la tolérance et le mélange, celle-là même qui fonde les Républiques citoyennes, serait là-bas, dans ces Balkans supposés barbares, une vue de l'esprit. Et il a semblé s'y résigner.

Or il se trouve, là-bas justement, des hommes et des femmes pour penser le contraire au nom d'idéaux d'universalité que nous avons fait nôtres, sous la devise républicaine. En écoutant le propos présidentiel, on ne pouvait s'empêcher de penser à ce savoureux Discours de la méthode bosniaque du romancier Dzevad Karahasan, doyen de l'Académie des arts scéniques de Sarajevo, aujourd'hui réfugié à Vienne. Il y raconte sa conversation, dans la capitale bosniaque, fin 1992, avec un Français, « homme avisé et de bonne volonté » qui l'interrogeait uniquement sur ses difficultés matérielles quotidiennes (1). A ce Français, Karahasan répond que l'essentiel

est ailleurs, que le froid, le manque d'eau ou d'alimentation, les tirs des snipers, ne sont « pas vraiment un problème » : « Ce qui l'est, c'est le danger qu'il ne reste au monde qu'une seule Jérusalem », que Sarajevo ne soit plus cette « seconde Jérusalem, car en ces deux villes seulement coexistent, dans un espace aussi restreint, des sanctuaires appartenant aux quatre grandes religions monothéistes ».

« Une culture à quatre voix »

L'être bosniaque, ajoutait-il, c'est « une culture à quatre voix dans laquelle l'existence de l'autre est la confirmation de la mienne et vice versa » : « Je peux m'accommoder des coupures d'eau et d'électricité, de la faim et du froid, mais comment pourrais-je supporter de rester seul dans ma ville ? Comment puis-je croire que le monde forme un tout s'il n'existe plus qu'une seule cité pour le confirmer, Jérusalem ? Comment continuer à vivre si cette Jérusalem et moi-même sommes enfermés dans notre unité, notre monologue ? Comment formuler cette question douloureuse assez clairement pour mes amis français ? »

Il est permis de ne voir dans ce propos que le doux rêve d'un intellectuel utopiste. Mais il est aussi permis d'y entendre l'écho véritable de la guerre qui ravage l'ex-Yougoslavie : celui des valeurs et de principes qui y sont en jeu. M. Mitterrand préfère s'accommoder du chacun pour soi, se résigner au grand partage dans un résumé simplificateur de la géopolitique locale où les campagnes seraient serbes ou croates et les villes musulmanes. Or c'est un Serbe, qui plus est ancien maire de Belgrade de 1982 à 1986, Bogdan Bogdanovic, un opposant résolu au régime de Milosevic, qui lui a répondu par avance (2), dénonçant « l'urbicide ritualisé », ce « rite du massacre des villes », « rituel de mort » où s'exprime le refus des métissages et des brassages cosmopolites.

EDWY PLENEL

(1) Ce texte a été publié dans *Vukovar, Sarajevo...*, La guerre en ex-Yougoslavie, sous la direction de Véronique Nahoum-Grappe, éditions Esprit, 1993.

(2) Ce texte a également été publié dans *Vukovar, Sarajevo...*, déjà utopiste, cité, ainsi que, sous une autre traduction dans le numéro des *Temps modernes* consacré à « Une autre Serbie » (janvier-février 1994).

Essais et doctrine nucléaires

Le rappel du primat du chef de l'Etat

Entre la banalisation de l'arme nucléaire, qui menace toujours d'être une « dérive » constante de la doctrine de dissuasion, et sa sacralisation, qui relève davantage d'une certaine idée de « l'héritage » gaulliste en la matière, M. Mitterrand a fait son choix. Qu'il s'agisse de la préparation de l'arme, par ses essais, ou de son emploi potentiel, au niveau de la définition des conditions mêmes de son usage militaire, le chef de l'Etat a tranché contre la banalisation et en faveur de la sacralisation, entendue classiquement comme une « sanctuarisation » du seul territoire national.

« Désaccord majeur »

Il apparaît, chez le président de la République, une quasi-obsession : celle de la double crainte que la dissémination nucléaire ne devienne, demain, la règle du jeu dans le monde et que cette arme, redoutable dans ses effets, ne cesse de servir la dissuasion pour être un simple « outil » de la bataille.

De ce point de vue, M. Mitterrand a rappelé avec force, pour la deuxième fois en moins

d'une semaine, le rôle central du chef de l'Etat, tant pour ce qui est de la mise au point de l'arme nucléaire que pour ce qui conditionne son éventuel manie- ment à des fins diplomatiques et militaires. En ce sens, il donne des leçons à certains gaullistes qui lui opposent la rigidité de ses thèses et qui auraient tendance à oublier que la tradition, voire l'esprit de la V^e République - plus que la Constitution prise au pied de la lettre - donnent au président un primat en la matière. Depuis 1960, année de la première explosion nucléaire française, c'est le chef de l'Etat qui autorise chaque expérience et c'est encore lui qui, après s'être entouré en conseil de défense de l'avis des responsables politiques et militaires, indique le cap.

S'il y a divergence entre l'Elysée et le gouvernement, une fois les suggestions émises par le second et les arbitrages rendus par le premier, il ne peut pas y avoir longtemps dualité de fait dans l'exécution. C'est de toute évidence ce que M. Mitterrand a signifié en admettant qu'il peut y avoir « désaccord majeur » avec Matignon sur les

essais et avec une partie du Parlement sur l'évolution de la doctrine.

Comme il l'avait déjà dit la semaine dernière en fustigeant une « hérésie majeure », le chef de l'Etat s'est déclaré prêt à en appeler au peuple, dans l'hypothèse où le Parlement viendrait - pour justifier une reprise des essais nucléaires par le biais d'un rétablissement des crédits - à amender la doctrine officielle de la dissuasion. Il s'agit du débat, au travers de la programmation militaire dont la discussion débutera à l'Assemblée nationale le 24 mai, sur la détention possible par la France d'armes nucléaires « chirurgicales », conçues pour être utilisables sur le champ de bataille comme une vulgaire artillerie. Un tel débat vient d'agiter les milieux politiques et militaires. A vrai dire, la forme que revêtirait cet appel aux citoyens reste assez théorique : ni le gouvernement, qui a condamné d'avance de telles « dérives », ni une large majorité des élus n'entendent encourager cette évolution de la dissuasion, qui relève d'un exercice d'école.

JACQUES ISNARD

du président de la République

faire », déclare François Mitterrand

pour l'emploi, que j'ai moi-même demandé lors des cérémonies du premier de l'an cette année (...), cela pourrait comprendre, par exemple - ce que personnellement je souhaite - qu'on puisse consacrer 10 % du temps de travail, sur une durée de vie de travail, pour la formation, afin de pouvoir à tout âge se reconverter s'il le faut et changer de métier, changer de technicité. Cela se passe ainsi dans les pays très modernes. D'autre part, pourrait être examiné en commun, entre employeurs et employés, le problème de l'organisation et de l'aménagement du temps de travail et des conditions de travail. Cette démarche pourrait s'imaginer aussi pour l'organisation, la création d'un certain nombre de services d'aide aux familles, d'aide aux personnes âgées, qui sont ce qu'on appelle dans le langage habituel, qu'on commence à comprendre, d'ailleurs, les emplois de proximité.

» Si l'on dit cela aux Français : « Etes-vous pour que cette négociation s'engage? », cela force la main exagérément - après tout, ils sont libres de décider! - des organisations syndicales et patronales, il y aurait un côté déplaisant dans cette obligation, mais enfin, cela peut se comprendre, parce que c'est précis. On voterait sur quelque chose de précis : « Engagez-vous! Discutez! Négociez! Il faut un contrat social pour l'emploi. Cela nous aidera à sortir de l'ornière du chômage. » Voilà, c'est ce que je souhaiterais. [Si cette question était posée,] je ne la refuserais pas, mais je demanderais à l'examiner de plus près, quand même.

■ **CHÔMAGE.** - « Si l'on devait faire un partage de responsabilités entre les gouvernements de droite et les gouvernements de gauche qui se sont succédés, on commettrait un faux calcul, et je le dis d'autant plus librement que ce calcul serait en faveur des gouvernements socialistes. (...)

» La crise est venue des Etats-Unis d'Amérique. Elle est venue d'ailleurs. [Elle] affecte tous les pays industriels occidentaux. (...) Nous subissons une crise qui est partie des Etats-Unis d'Amérique, qui s'est compliquée avec les problèmes monétaires allemands et qui a emporté tous les pays industriels d'Occident. Et tous les gouvernements de cette région du monde doivent supporter le poids de la critique, parce que les uns et les autres, qu'ils soient conservateurs, libéraux, sociaux-démocrates, qu'ils soient démocrates-chrétiens ou socialistes, ont tous eu à subir le choc du chômage.

» (...) Cette crise dure depuis vingt ans. Je crois, moi aussi, qu'elle commence à lâcher pied, et je vois ce qui se passe aux Etats-Unis : elle est venue de là-

bas, et la fin de la crise pourrait venir, aussi, de là-bas. Je vois comment les choses se passent. La croissance revient, il y a un air, comment dirai-je, plus optimiste, qui passe un peu partout. J'ai le sentiment que l'on approche de la fin de la crise. Donc, à ce moment-là, le chômage connaît un frein, mais il ne faut pas penser que le chômage aura pour autant intégralement cessé, parce qu'il faudra beaucoup de croissance pour que le chômage disparaisse. »

■ **FRANÇOIS DE GROSSOUVRE.** - « Je le connaissais depuis longtemps, François de Grossouvre. Il a fait partie de la première équipe de mes collaborateurs ici. Il a quitté l'Elysée et mon cabinet, il y a huit ou neuf ans, en 1985-1986, pour entrer chez Dassault. Je l'ai gardé comme responsable des chasses présidentielles, fonction qu'il menait admirablement. C'était un grand connaisseur, il menait cela de façon remarquable.

» Nous avons gardé des relations très proches, et je dois dire que l'annonce - j'étais d'ailleurs là - de sa mort volontaire, de son suicide, m'a causé beaucoup de peine. [Quant au choix du lieu], vous pouvez l'interpréter autant que vous le voulez... Je ne sais pas qui peut se sentir autorisé à interpréter la pensée d'un homme qui a choisi la mort. [François de Grossouvre avait-il pu ressentir, vis-à-vis de M. Mitterrand, un dépit affectif ou politique?] Affectif, je ne verrais pas pourquoi; politique, je ne connais pas beaucoup de gens qui se suicideraient pour de telles causes. Enfin, je ne les connais pas. (...)

» Je vous répète que François de Grossouvre a quitté mon cabinet à sa demande, en 1985, au début 1986, pour pouvoir entrer chez Dassault. Beaucoup de membres de mon cabinet, avec lesquels je suis resté ami, m'ont quitté : ce n'est pas une situation permanente, ici, et ce n'est pas une profession. Ils sont allés dans de grandes administrations, dans de grandes entreprises. Ils ont retrouvé une sorte de liberté par rapport à l'Elysée, c'est normal. Avec François de Grossouvre, nous sommes restés bons amis. Il a continué à avoir son bureau à l'Elysée, où il a malheureusement jugé bon de disparaître, et le reste est secondaire. C'est un homme qui aimait les siens, qui était aimé d'eux, qui avait de grandes qualités. Expliquer le reste, je ne peux pas le faire. [A-t-il laissé une lettre?] A ma connaissance, non. »

[C'est le 12 juin 1985 qu'un arrêté publié au Journal officiel a mis fin aux fonctions de chargé de mission auprès du président de la République de François de Grossouvre, à compter du 1^{er} juillet 1985. C'est à la demande de

M. Mitterrand que François de Grossouvre a cependant gardé ses fonctions de président du Comité des chasses présidentielles ainsi que son appartement de fonction dans un hôtel particulier dépendant de l'Elysée, quai Branly, à Paris. A la même époque, avec l'appui d'un ami du président de la République, le général de Bénouville, bras droit de Marcel Dassault, François de Grossouvre devint conseiller international des Avions Marcel Dassault. Cette fonction, qui suscita des oppositions parmi les hauts cadres de l'entreprise aéronautique, n'empêchait pas François de Grossouvre de donner la priorité à sa présence à l'Elysée et, jusqu'à l'été 1993, d'avoir des contacts parfois quotidiens avec le président de la République.]

■ **LA FIN DE LA PRÉSENTATION.** - « Ce n'est pas un arrachement. Ecoutez, vraiment, est-ce que je vais me plaindre? Avoir eu le privilège immense d'être choisi deux fois par le peuple français pour présider aux destinées de la République, c'est beaucoup. Je suis comblé sur le plan de l'ambition politique. (...) Si le directeur de toutes choses m'en laisse le temps, qu'est-ce que je ferai? Comment faites-vous, vous, quand vous avez un peu de loisir? On aime voyager, on aime lire et, même, se promener... On aime voir et apprendre. Je verrai, j'apprendrai, j'écrirai, si j'ai des choses à dire. Je n'ai pas du tout décidé d'écrire mes Mémoires, mais, sur un certain nombre de points importants, je

COMMENTAIRE

EXCEPTION faite d'un suspense entretenu artificiellement sur son désaccord avec le gouvernement au sujet des essais nucléaires, François Mitterrand acteur a cédé la place mardi 10 mai - ne lui en déplaise - à François Mitterrand observateur. Observateur de lui-même d'ailleurs que du monde qui l'entoure. C'était, il est vrai, l'exercice qui lui était proposé par TF1 et France 2 pour le treizième anniversaire de son entrée à l'Elysée et un peu plus d'un an avant le terme constitutionnel de son mandat. Il s'y est prêté de bonne grâce, ajoutant ainsi aux inaugurations ordinaires, qui incombent à sa fonction, celle du futur antérieur pour parler de sa présidence.

Campé sur la principale prérogative qu'il tient des institutions, celle d'être « le chef des armées », et servi par une majorité au sein de laquelle les amis de Jacques Chirac revendiquent la reprise des essais nucléaires afin de mettre Edouard Balladur en difficulté, M. Mitterrand a rappelé ses propos de la semaine dernière et précisé qu'il ne laisserait en aucun cas entamer le pouvoir de décision du chef de l'Etat en cette matière. Le « dés-

accord majeur » qui en résulte entre lui-même et le gouvernement - M. Balladur ayant confirmé, mardi, qu'il n'exclut pas, pour sa part, la reprise future des essais - étant ainsi bien établi, il a été, du même coup, circonscrit. Il faudrait imaginer, en effet, un scénario baroque, selon lequel les parlementaires entreprendraient d'inscrire dans la loi, avec l'accord du gouvernement, une conception hérétique de la dissuasion nucléaire, pour que la menace d'un référendum, évoquée de nouveau par M. Mitterrand, trouve à s'appliquer.

ne serai pas fâché de dire ce qui sera ma vérité. (...)

» [Quatorze ans], cela a été [long], surtout pour ceux qui auraient préféré en voir d'autres à ma place, mais il y a plus de Français que vous ne croyez qui n'étaient pas fâchés de me voir occuper cette fonction. En tout cas (...), moi, j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire. Je mesure assez les choses importantes qui ont pu être accomplies sur le plan intérieur et sur le plan extérieur. Je vois tout ce qui aurait pu être fait et qui n'a pas été fait. C'est une réaction humaine. (...) Je crois pouvoir dire que toute œuvre - c'est la philosophie que j'en tire - artistique, esthétique, philosophique, pratique, politique, toute œuvre est inachevée. C'est dire, aussi, qu'elle reste au-dessous de l'espérance. En même temps, si l'on regarde derrière soi, si l'on a fait quelques kilomètres sur le chemin qu'on s'est tracé, plutôt que de mettre le sac au bord de la route et de s'arrêter épuisé, c'est qu'on a mené sa vie d'une façon, comment dirai-je? honorable. »

■ **EDOUARD BALLADUR.** - « Avec Jacques Chirac [de 1986 à 1988], sur le plan humain et politique, [les choses] ne se sont pas aussi mal passées qu'on l'a dit partout. Je crois que ce sentiment (...) a été répandu parce que

nous avons été finalement, le président de la République et le premier ministre, candidats l'un contre l'autre, ce qui a donné un ton d'autant plus dramatique à notre présence commune comme responsables de la République. Cela dit, il y a eu, quand même, des accrochages et puis on n'était pas d'accord sur beaucoup de choses, et c'était normal. (...) J'agis de même avec M. Balladur. Le peuple français a choisi les partis conservateurs pour gouverner la France (...) en 1986 et en 1993, et moi, j'ai choisi, après avoir réfléchi, un homme, dans les deux cas, qui me paraissait exactement représenter le vœu majoritaire des Français.

» J'ai toujours souhaité que les gouvernements restent suffisamment longtemps pour conduire une œuvre. (...) D'ici un an, je ne vois pas comment pourrait apparaître une nouvelle majorité, sauf si je dissolvais l'Assemblée nationale. (...) Il [faudrait] que ce soit utile à la France et que cela permette vraiment aux Français de réformer leur jugement de 1993. Autrement, cela ne vaut pas la peine, c'est une complication inutile, ce ne serait pas servir le pays. (...)

» M. Balladur fait une politique que, sur bien des plans, je n'approuve pas. Je n'approuve pas certains aspects de sa

politique sociale. Je n'approuve pas la mise à mal d'un certain nombre d'acquis sociaux. Je n'approuve pas - je n'ai pas approuvé et c'est moi qui ai empêché, par le refus de l'inscrire dans une session extraordinaire -, le « revenez-y » de la loi Falloux. (...) Cela se passe loyalement entre le premier ministre et moi-même. Nous nous disons les choses. Je ne lui cache pas ma pensée, il ne me cache pas la sienne, lui non plus. C'est un homme estimable, même si sa politique me paraît, sur certains points, tout à fait regrettable, mais je ne veux pas passer mon temps à batailler pour empêcher le gouvernement de gouverner. (...)

■ **LE CANDIDAT DE LA GAUCHE.** - « C'est aux membres du Parti socialiste de choisir leur candidat. Pour l'instant, ils semblent avoir fait le choix de Michel Rocard. C'est à eux de le confirmer lorsque le jour sera venu et c'est à eux de se déterminer, ce n'est pas à moi de leur dire leur choix. »

■ **SANTÉ.** - « Vous m'avez demandé des nouvelles de ma santé. Je vous en remercie, on est toujours sensible à cela. D'ailleurs, c'est la façon la plus commune des Français de se rencontrer : « Ça va? - Ça va! » Eh! bien, ça va! »

Pour mémoire

« initiatives », il n'a pas indiqué à quel sujet il pourrait les prendre, ni quelles limites le gouvernement devrait respecter, au-delà desquelles le président estimerait nécessaire de jouer son rôle de garant des libertés ou de la cohésion nationale. Au demeurant, la promesse qu'il avait faite en nommant M. Balladur premier ministre, était seulement de ne pas permettre que l'engagement de la France dans l'Europe soit mis en cause.

Le poids de la crise

Pour le reste, les autres désaccords dont M. Mitterrand a tenu à rappeler l'existence, n'ont pas été vraiment précisés. M. Balladur est « conservateur » et mène une politique qui n'est pas celle pour laquelle le président avait été élu en 1981, ni réélu en 1988. Voilà tout. Le chef de l'Etat a rappelé qu'il avait refusé, à l'été 1993, l'inscription de la loi Falloux à l'ordre du jour d'une session extraordinaire du Parlement, mais s'il a laissé planer l'éventualité d'autres

qu'un nouveau vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, avant de passer à un éventuel référendum.

Un autre souci l'occupait : esquisser, pour mémoire, le bilan de sa conduite des affaires publiques, en mettant en valeur le poids de la crise, qui dure depuis vingt ans et dont il estime possible, aujourd'hui, de prophétiser le début de la fin. Après l'émission, en compagnie des mitterrandistes de toujours, réunis comme chaque année à pareille époque, le président a observé que la génération qui le suit verra enfin son heure sonner l'an prochain, mais que, sauf pour un seul, cette heure sera la dernière : parmi les Edouard Balladur, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Delors, Michel Rocard, Charles Pasqua, René Monory, ceux qui ne seront pas élus président de la République auront aussi fait leur temps.

Le futur antérieur se conjugue moins amèrement à plusieurs.

PATRICK JARREAU
Lire également en page 29
la chronique
de DANIEL SCHNEIDERMAN

Contrat social pour l'emploi

Le « spectateur » s'engage

S'il y a bien un domaine où François Mitterrand est devenu, treize ans après sa première élection, « spectateur », c'est bien celui de la politique économique et sociale. Un domaine où c'est, par excellence, le gouvernement qui gouverne. Très directif de 1981 à 1986, tant pour la mise en œuvre des réformes sociales que lors du choix décisif sur le maintien de la France dans le Système monétaire européen (SME) et la politique de rigueur qui s'en est suivie, M. Mitterrand a pris plus de champ ensuite, même après sa réélection de 1988, se contentant de fixer quelques grandes orientations ou de donner, lorsque son premier ministre était Michel Rocard, quelques vigoureux conseils.

Mardi 10 mai, le président de la République s'est comporté en « spectateur » engagé, se mettant dans la position d'un arbitre - plutôt partiel - distribuant des bons et des mauvais points à ses

chômage et de l'exclusion. Mais si le gouvernement de M. Balladur n'a pas encore fait ses preuves dans ce domaine - M. Chirac puis M. Rocard, jusqu'à la crise du Golfe, ayant bénéficié d'une conjoncture plus favorable -, la gauche a incontestablement échoué sur ce qui était une de ses principales priorités.

Sur ce registre, M. Mitterrand a dégagé en touche, évitant même le débat sur une autre politique économique. Il a dégagé en touche et a rebondi assez curieusement sur la proposition de Philippe Séguin de référendum sur l'emploi. M. Mitterrand a ainsi souligné que, sous réserve d'aménagements constitutionnels, il serait favorable à une proposition de référendum consistant à demander aux Français leur accord sur la négociation par les partenaires sociaux d'un « contrat social pour l'emploi ». Cette idée de contrat social n'est pas nouvelle. Le chef de l'Etat, alors bien

l'aménagement du temps, les emplois de services, etc...

L'objectif est louable, mais la méthode a de quoi surprendre dans un pays de liberté contractuelle... et de faiblesse des institutions représentatives. Comment imaginer un référendum sur un mandat - alors impératif - de négociation sans l'accompagner d'un engagement de l'Etat d'en intégrer alors les résultats dans la législation? Pour aller jusqu'au bout de la logique, les partenaires sociaux auraient dans ce cas une obligation de résultats, ceux-ci pouvant ensuite être de nouveau ratifiés par les suffrages de la nation... Si l'on veut « forcer un peu la main, peut-être exagérément » aux partenaires sociaux dans la lutte contre le chômage, il suffit de mener de pair négociation contractuelle et modification législative, selon une démarche ancienne et que l'on retrouve en partie dans la loi quinquennale

Les réactions

Michel Rocard, premier secrétaire du PS : « Le président de la République a d'abord, et c'est rarissime, annoncé très clairement qu'il allait voter socialiste et européen, en constatant dans un sourire qu'il n'y avait pas deux listes qui répondaient à cette définition », a déclaré M. Rocard, ajoutant que « sur l'essentiel de ce qu'a abordé le président de la République, chacun a ses phrases et ses formules, mais nous sommes en accord profond. »

Jean Glavy, porte-parole du PS : M. Mitterrand « a donné une triple leçon de conviction, de fermeté et de sagesse. Une leçon de conviction pour tous ceux qui doutaient, qui spéculaient, qui manipulaient, à propos de son engagement, en disant qu'il soutenait ceux qui étaient socialistes et européens. Une leçon de fermeté, notamment à l'égard du gouvernement, à propos des essais nucléaires. Une leçon de sagesse, notamment sur des dossiers difficiles de politique étrangère. »

Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF : « Les grandes questions qui préoccupent les Français n'ont pas obtenu de réponse. Le président était en bonne forme, mais l'émission est restée sans fond. On attendait une explication nationale, on a plutôt assisté à une commémoration personnelle. »

Jean-François Mancel, délégué général du RPR chargé des élus locaux : « Après avoir respecté le délai de discrétion imposé par une cingante défaite de son parti aux

législatives, François Mitterrand cherche désormais à ciseler non sans talent l'image qu'il voudrait bien donner de lui à la postérité. »

Bruno Mégret, délégué général du Front national : « M. Mitterrand s'est senti plus à l'aise à discourir sur l'actualité qu'à dresser le bilan positif de son septennat. M. Mitterrand a parlé de son épitaphe; mais peu importe qu'il ait fait ce qu'il a pu, le problème est qu'il n'a pas fait ce qui était nécessaire. »

La cité des Sciences et de l'Industrie
Le Monde
La Fondation d'entreprise TOTAL

Les actes du colloque

« Les paradoxes de l'environnement »
Responsabilité des scientifiques, pouvoir des citoyens
organisé les 27 et 28 avril 1994, vont être publiés en septembre

faire », déclare François Mitterrand

pour l'emploi, que j'ai moi-même demandé lors des cérémonies du premier de l'an cette année (...), cela pourrait comprendre, par exemple - ce que personnellement je souhaite - qu'on puisse consacrer 10 % du temps de travail, sur une durée de vie de travail, pour la formation, afin de pouvoir à tout âge se reconverter s'il le faut et changer de métier, changer de technicité. Cela se passe ainsi dans les pays très modernes. D'autre part, pourrait être examiné en commun, entre employeurs et employés, le problème de l'organisation et de l'aménagement du temps de travail et des conditions de travail. Cette démarche pourrait s'imaginer aussi pour l'organisation, la création d'un certain nombre de services d'aide aux familles, d'aide aux personnes âgées, qui sont ce qu'on appelle dans le langage habituel, qu'on commence à comprendre, d'ailleurs, les emplois de proximité.

» Si l'on dit cela aux Français : « Etes-vous pour que cette négociation s'engage ? », cela force la main exagérément - après tout, ils sont libres de décider ! - des organisations syndicales et patronales, il y aurait un côté déplaçant dans cette obligation, mais enfin, cela peut se comprendre, parce que c'est précis. On voterait sur quelque chose de précis : « Engagez-vous ! Discutez ! Négociez ! Il faut un contrat social pour l'emploi. Cela nous aidera à sortir de l'ornière du chômage. » Voilà, c'est ce que je souhaiterais. [Si cette question était posée,] je ne la refuserais pas, mais je demanderais à l'examiner de plus près, quand même. »

■ **CHÔMAGE.** - « Si l'on devait faire un partage de responsabilités entre les gouvernements de droite et les gouvernements de gauche qui se sont succédé, on commettait un faux calcul, et je le dis d'autant plus librement que ce calcul serait en faveur des gouvernements socialistes. (...)

» La crise est venue des Etats-Unis d'Amérique. Elle est venue d'ailleurs. [Elle] affecte tous les pays industriels occidentaux. (...) Nous subissons une crise qui est partie des Etats-Unis d'Amérique, qui s'est compliquée avec les problèmes monétaires allemands et qui a emporté tous les pays industriels d'Occident. Et tous les gouvernements de cette région du monde doivent supporter le poids de la critique, parce que les uns et les autres, qu'ils soient conservateurs, libéraux, sociaux-démocrates, qu'ils soient démocrates-chrétiens ou socialistes, ont tous eu à subir le choc du chômage.

» (...) Cette crise dure depuis vingt ans. Je crois, moi aussi, qu'elle commence à lâcher pied, et je vois ce qui se passe aux Etats-Unis : elle est venue de là-

bas, et la fin de la crise pourrait venir, aussi, de là-bas. Je vois comment les choses se passent. La croissance revient, il y a un air, comment dirai-je, plus optimiste, qui passe un peu partout. J'ai le sentiment que l'on approche de la fin de la crise. Donc, à ce moment-là, le chômage connaîtra un frein, mais il ne faut pas penser que le chômage aura pour autant intégralement cessé, parce qu'il faudra beaucoup de croissance pour que le chômage disparaisse. »

■ **FRANÇOIS DE GROSSOUVRE.** - « Je le connaissais depuis longtemps, François de Grossouvre. Il a fait partie de la première équipe de mes collaborateurs ici. Il a quitté l'Elysée et mon cabinet, il y a huit ou neuf ans, en 1985-1986, pour entrer chez Dassault. Je l'ai gardé comme responsable des chasses présidentielles, fonction qu'il menait admirablement. C'était un grand connaisseur, il menait cela de façon remarquable.

» Nous avons gardé des relations très proches, et je dois dire que l'annonce - j'étais d'ailleurs là - de sa mort volontaire, de son suicide, m'a causé beaucoup de peine. [Quant au choix du lieu], vous pouvez l'interpréter autant que vous le voulez... Je ne sais pas qui peut se sentir autorisé à interpréter la pensée d'un homme qui a choisi la mort. [François de Grossouvre avait-il pu ressentir, vis-à-vis de M. Mitterrand, un dépit affectif ou politique ?] Affectif, je ne verrais pas pourquoi ; politique, je ne connais pas beaucoup de gens qui se suicideraient pour de telles causes. Enfin, je ne les connais pas. (...)

» Je vous répète que François de Grossouvre a quitté mon cabinet à sa demande, en 1985, au début 1986, pour pouvoir entrer chez Dassault. Beaucoup de membres de mon cabinet, avec lesquels je suis resté ami, m'ont quitté : ce n'est pas une situation permanente, ici, et ce n'est pas une profession. Ils sont allés dans de grandes administrations, dans de grandes entreprises. Ils ont retrouvé une sorte de liberté par rapport à l'Elysée, c'est normal. Avec François de Grossouvre, nous sommes restés bons amis. Il a continué à avoir son bureau à l'Elysée, où il a malheureusement jugé bon de disparaître, et le reste est secondaire. C'est un homme qui aimait les siens, qui était aimé d'eux, qui avait de grandes qualités. Expliquer le reste, je ne peux pas le faire. [A-t-il laissé une lettre ?] A ma connaissance, non. »

[C'est le 12 juin 1985 qu'un arrêté publié au Journal officiel a mis fin aux fonctions de chargé de mission auprès du président de la République de François de Grossouvre, à compter du 1^{er} juillet 1985. C'est à la demande de

M. Mitterrand que François de Grossouvre a cependant gardé ses fonctions de président du Comité des chasses présidentielles ainsi que son appartement de fonction dans un hôtel particulier dépendant de l'Elysée, quai Branly, à Paris. A la même époque, avec l'appui d'un ami du président de la République, le général de Bénouville, bras droit de Marcel Dassault, François de Grossouvre devint conseiller international des Avions Marcel Dassault. Cette fonction, qui suscita des oppositions parmi les hauts cadres de l'entreprise aéronautique, n'empêchait pas François de Grossouvre de donner la priorité à sa présence à l'Elysée et, jusqu'à l'été 1993, d'avoir des contacts parfois quotidiens avec le président de la République.]

■ **LA FIN DE LA PRÉSIDENTENCE.** - « Ce n'est pas un arrachement. Ecoutez, vraiment, est-ce que je vais me plaindre ? Avoir eu le privilège immense d'être choisi deux fois par le peuple français pour présider aux destinées de la République, c'est beaucoup. Je suis comblé sur le plan de l'ambition politique. (...) Si le directeur de toutes choses m'en laisse le temps, qu'est-ce que je ferai ? Comment faites-vous, vous, quand vous avez un peu de loisir ? On aime voyager, on aime lire et, même, se promener... On aime voir et apprendre. Je verrai, j'apprendrai, j'écrirai, si j'ai des choses à dire. Je n'ai pas du tout décidé d'écrire mes Mémoires, mais, sur un certain nombre de points importants, je

COMMENTAIRE

EXCEPTION faite d'un suspense entretenu artificiellement sur son désaccord avec le gouvernement au sujet des essais nucléaires, François Mitterrand acteur a cédé la place mardi 10 mai - ne lui en déplaise - à François Mitterrand observateur. Observateur de lui-même d'avantage que du monde qui l'entoure. C'était, il est vrai, l'exercice qui lui était proposé par TF 1 et France 2 pour le treizième anniversaire de son entrée à l'Elysée et un peu plus d'un an avant le terme constitutionnel de son mandat. Il s'y est prêté de bonne grâce, ajoutant ainsi aux inaugurations ordinaires, qui incombent à sa fonction, celle du futur antérieur pour parler de sa présidence.

Campé sur la principale prérogative qu'il tient des institutions, celle d'être « le chef des armées », et servi par une majorité au sein de laquelle les amis de Jacques Chirac revendiquent la reprise des essais nucléaires afin de mettre Edouard Balladur en difficulté, M. Mitterrand a rappelé ses propos de la semaine dernière et précisé qu'il ne laisserait en aucun cas entamer le pouvoir de décision du chef de l'Etat en cette matière. Le « dés-

accord majeur » qui en résulte ne sera pas fâché de dire ce qui sera ma vérité. (...)

» [Quatorze ans], cela a été [long], surtout pour ceux qui auraient préféré en voir d'autres à ma place, mais il y a plus de Français que vous ne croyez qui n'étaient pas fâchés de me voir occuper cette fonction. En tout cas (...), moi, j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire. Je mesure assez les choses importantes qui ont pu être accomplies sur le plan intérieur et sur le plan extérieur. Je vois tout ce qui aurait pu être fait et qui n'a pas été fait. C'est une réaction humaine. (...) Je crois pouvoir dire que toute œuvre - c'est la philosophie que j'en tire - artistique, esthétique, philosophique, pratique, politique, toute œuvre est inachevée. C'est dire, aussi, qu'elle reste au-dessous de l'espérance. En même temps, si l'on regarde derrière soi, si l'on a fait quelques kilomètres sur le chemin qu'on s'est tracé, plutôt que de mettre le sac au bord de la route et de s'arrêter épuisé, c'est qu'on a mené sa vie d'une façon, comment dirai-je ? honorable. »

■ **EDOUARD BALLADUR.** - « Avec Jacques Chirac [de 1986 à 1988], sur le plan humain et politique, [les choses] ne se sont pas aussi mal passées qu'on l'a dit partout. Je crois que ce sentiment (...) a été répandu parce que

nous avons été finalement, le président de la République et le premier ministre, candidats l'un contre l'autre, ce qui a donné un ton d'autant plus dramatique à notre présence commune comme responsables de la République. Cela dit, il y a eu, quand même, des accrochages et puis on n'était pas d'accord sur beaucoup de choses, et c'était normal. (...) J'agis de même avec M. Balladur. Le peuple français a choisi les partis conservateurs pour gouverner la France (...) en 1986 et en 1993, et moi, j'ai choisi, après avoir réfléchi, un homme, dans les deux cas, qui me paraissait exactement représenter le vœu majoritaire des Français.

» J'ai toujours souhaité que les gouvernements restent suffisamment longtemps pour conduire une œuvre. (...) D'ici un an, je ne vois pas comment pourrait apparaître une nouvelle majorité, sauf si je dissolvais l'Assemblée nationale. (...) Il [faudrait] que ce soit utile à la France et que cela permette vraiment aux Français de réformer leur jugement de 1993. Autrement, cela ne vaut pas la peine, c'est une complication inutile, ce ne serait pas servir le pays. (...)

» M. Balladur fait une politique que, sur bien des plans, je n'approuve pas. Je n'approuve pas certains aspects de sa

politique sociale. Je n'approuve pas la mise à mal d'un certain nombre d'acquis sociaux. Je n'approuve pas - je n'ai pas approuvé et c'est moi qui ai empêché, par le refus de l'inscrire dans une session extraordinaire - la « revence-y » de la loi Falloux. (...) Cela se passe loyalement entre le premier ministre et moi-même. Nous nous disons les choses. Je ne lui cache pas ma pensée, il ne me cache pas la sienne, lui non plus. C'est un homme estimable, même si sa politique me paraît, sur certains points, tout à fait regrettable, mais je ne veux pas passer mon temps à batailler pour empêcher le gouvernement de gouverner. (...)

■ **LE CANDIDAT DE LA GAUCHE.** - « C'est aux membres du Parti socialiste de choisir leur candidat. Pour l'instant, ils semblent avoir fait le choix de Michel Rocard. C'est à eux de le confirmer lorsque le jour sera venu et c'est à eux de se déterminer, ce n'est pas à moi de leur dicter leur choix. »

■ **SANTÉ.** - « Vous m'avez demandé des nouvelles de ma santé. Je vous en remercie, on est toujours sensible à cela. D'ailleurs, c'est la façon la plus commune des Français de se rencontrer : « Ça va ? - Ça va ! » Eh ! bien, ça va ! »

Pour mémoire

accord majeur » qui en résulte entre lui-même et le gouvernement - M. Balladur ayant confirmé, mardi, qu'il n'exclut pas, pour sa part, la reprise future des essais - étant ainsi bien établi, il a été, du même coup, circonscrit. Il faudrait imaginer, en effet, un scénario baroque, selon lequel les parlementaires entreprendraient d'inscrire dans la loi, avec l'accord du gouvernement, une conception hérétique de la dissuasion nucléaire, pour que la menace d'un référendum, évoquée de nouveau par M. Mitterrand, trouve à s'appliquer.

Le polds de la crise

Pour le reste, les autres désaccords dont M. Mitterrand a tenu à rappeler l'existence, n'ont pas été vraiment précisés. M. Balladur est « conservateur » et même une politique qui n'est pas celle pour laquelle le président avait été élu en 1981, ni réélu en 1988. Voilà tout. Le chef de l'Etat a rappelé qu'il avait refusé, à l'été 1993, l'inscription de la loi Falloux à l'ordre du jour d'une session extraordinaire du Parlement, mais s'il a laissé planer l'éventualité d'autres

« initiatives », il n'a pas indiqué à quel sujet il pourrait les prendre, ni quelles limites le gouvernement devrait respecter, au-delà desquelles le président estimerait nécessaire de jouer son rôle de garant des libertés ou de la cohésion nationale. Au demeurant, la promesse qu'il avait faite en nommant M. Balladur premier ministre, était seulement de ne pas permettre que l'engagement de la France dans l'Europe soit mis en cause.

Dans l'autre partie du « domaine partagé » avec le gouvernement qu'est la politique internationale, M. Mitterrand est resté observateur. Il a donné son aval à l'action ou à l'inaction du gouvernement vis-à-vis de l'Algérie, comme de la Bosnie et du Rwanda. Les institutions n'ont retenu son attention que pour évoquer l'hypothèse, elle aussi improbable, dans laquelle M. Balladur lui proposerait de réduire la durée du mandat présidentiel. De ce que M. Mitterrand a dit à ce sujet, il ressort qu'il n'accepterait pas, en tout état de cause, de considérer comme toujours valide la procédure interrompue il y a vingt et un ans par Georges Pompidou et qu'un nouveau projet de loi serait donc nécessaire, ainsi

qu'un nouveau vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, avant de passer à un éventuel référendum.

Un autre souci l'occupait : esquisser, pour mémoire, le bilan de sa conduite des affaires publiques, en mettant en valeur le poids de la crise, qui dure depuis vingt ans et dont il estime possible, aujourd'hui, de prophétiser le début de la fin. Après l'émission, en compagnie des mitterrandistes de toujours, réunis comme chaque année à pareille époque, le président a observé que la génération qui le suit verra enfin son heure sonner l'an prochain, mais que, sauf pour un seul, cette heure sera la dernière : parmi les Edouard Balladur, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Delors, Michel Rocard, Charles Pasqua, René Monory, ceux qui ne seront pas élus président de la République auront aussi fait leur temps.

Le futur antérieur se conjugue moins amèrement à plusieurs.

PATRICK JARREAU

Lire également en page 29

la chronique

de DANIEL SCHNEIDERMAN

Contrat social pour l'emploi

Le « spectateur » s'engage

S'il y a bien un domaine où François Mitterrand est devenu, treize ans après sa première élection, « spectateur », c'est bien celui de la politique économique et sociale. Un domaine où c'est, par excellence, le gouvernement qui gouverne. Très directif de 1981 à 1986, tant pour la mise en œuvre des réformes sociales que lors du choix décisif sur le maintien de la France dans le Système monétaire européen (SME) et la politique de rigueur qui s'en est suivie, M. Mitterrand a pris plus de champ ensuite, même après sa réélection de 1988, se contentant de fixer quelques grandes orientations ou de donner, lorsque son premier ministre était Michel Rocard, quelques vigoureux conseils.

Mardi 10 mai, le président de la République s'est comporté en « spectateur » engagé, se mettant dans la position d'un arbitre - plutôt partial - distribuant des bons et des mauvais points à ses différents gouvernements dans leur action contre le chômage. Sur ce terrain, la recherche des responsabilités est un vieux débat. Nul ne nie l'effet de vingt ans de crise. Nul ne nie la nécessité de réunir les conditions d'une forte croissance pour enrayer enfin la montée du

chômage et de l'exclusion. Mais si le gouvernement de M. Balladur n'a pas encore fait ses preuves dans ce domaine - M. Chirac puis M. Rocard, jusqu'à la crise du Golfe, ayant bénéficié d'une conjoncture plus favorable - la gauche a incontestablement échoué sur ce qui était une de ses principales priorités.

Sur ce registre, M. Mitterrand a dérogé en touche, évitant même le débat sur une autre politique économique. Il a dérogé en touche et a rebondi assez curieusement sur la proposition de Philippe Séguin de référendum sur l'emploi. M. Mitterrand a ainsi souligné que, sous réserve d'aménagements constitutionnels, il serait favorable à une proposition de référendum consistant à demander aux Français leur accord sur la négociation par les partenaires sociaux d'un « contrat social pour l'emploi ». Cette idée de contrat social n'est pas nouvelle. Le chef de l'Etat, alors bien dans son rôle de gardien de la cohésion sociale, l'avait suggéré en janvier, lors de ses vœux, constatant que l'Etat ne peut pas agir seul contre le chômage et que les partenaires sociaux devaient se mobiliser davantage et négocier sur la formation continue, l'organisation du travail,

l'aménagement du temps, les emplois de services, etc...

L'objectif est louable, mais la méthode a de quoi surprendre dans un pays de liberté contractuelle... et de faiblesse des institutions représentatives. Comment imaginer un référendum sur un mandat - alors impératif - de négociation sans l'accompagner d'un engagement de l'Etat d'en intégrer alors les résultats dans la législation ? Pour aller jusqu'au bout de la logique, les partenaires sociaux auraient dans ce cas une obligation de résultats, ceux-ci pouvant ensuite être de nouveau ratifiés par les suffrages de la nation... Si l'on veut « forcer un peu la main, peut-être exagérément » aux partenaires sociaux dans la lutte contre le chômage, il suffit de mener de pair négociation contractuelle et modification législative, selon une démarche ancienne et que l'on retrouve en partie dans la loi quinquennale pour l'emploi. Au-delà de la méthode, la vraie question sur laquelle le « spectateur » présidentiel ne s'est guère engagé, reste celle de l'immobilisme ou du conservatisme trop fréquents des partenaires sociaux...

MICHEL NOBLECOURT

Les réactions

Michel Rocard, premier secrétaire du PS : « Le président de la République a d'abord, et c'est rarissime, annoncé très clairement qu'il allait voter socialiste et européen, en constatant dans un sourire qu'il n'y avait pas deux listes qui répondaient à cette définition », a déclaré M. Rocard, ajoutant que « sur l'essentiel de ce qu'a abordé le président de la République, chacun a ses phrases et ses formules, mais nous sommes en accord profond. »

Jean Glavany, porte-parole du PS : M. Mitterrand « a donné une triple leçon de conviction, de fermeté et de sagesse. Une leçon de conviction pour tous ceux qui doutaient, qui spéculaient, qui manipulaient, à propos de son engagement, en disant qu'il soutenait ceux qui étaient socialistes et européens. Une leçon de fermeté, notamment à l'égard du gouvernement, à propos des essais nucléaires. Une leçon de sagesse, notamment sur des dossiers difficiles de politique étrangère. »

Jean-François Hory, président du MRG : Le président de la République a fait « grand honneur à sa fonction » et « a démontré, au-delà de toute attente, qu'il détenait une bonne partie des réponses aux principales interrogations » en matière de politique intérieure.

Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF : « Les grandes questions qui préoccupent les Français n'ont pas obtenu de réponse. Le président était en bonne forme, mais l'émission est restée sans fond. On attendait une explication nationale, on a plutôt assisté à une commémoration personnelle. »

Jean-François Mancel, délégué général du RPR chargé des élus locaux : « Après avoir respecté le délai de discrétion imposé par une cingante défaite de son parti aux

législatives, François Mitterrand cherche désormais à ciseler non sans talent l'image qu'il voudrait bien donner de lui à la postérité. »

Bruno Mégret, délégué général du Front national : « M. Mitterrand s'est senti plus à l'aise à discuter sur l'actualité qu'à dresser le bilan positif de son septennat. M. Mitterrand a parlé de son építaphe ; mais peu importe qu'il ait fait ce qu'il a pu, le problème est qu'il n'a pas fait ce qui était nécessaire. »

La cité des Sciences et de l'Industrie

Le Monde

La Fondation d'entreprise TOTAL

Les actes du colloque

« Les paradoxes de l'environnement »

Responsabilité des scientifiques, pouvoir des citoyens organisé les 27 et 28 avril 1994, vont être publiés en septembre. Commandez-les dès maintenant au prix de souscription de 60 FTTC (port gratuit)

Adressez un chèque au nom de l'Agent comptable de la CSI cité des Sciences et de l'Industrie DCP Editions 75930 Paris cedex 19.

Offre valable jusqu'au 31 mai 1994. Au cas où les actes ne conviendraient pas, vous disposez de 10 jours après réception pour nous les retourner à vos frais dans l'emballage d'origine et être remboursé (e).